Rapport 2024 du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC de Montcalm à l'intention du MELCCFP

MRC de Montcalm
Entre futur et nature

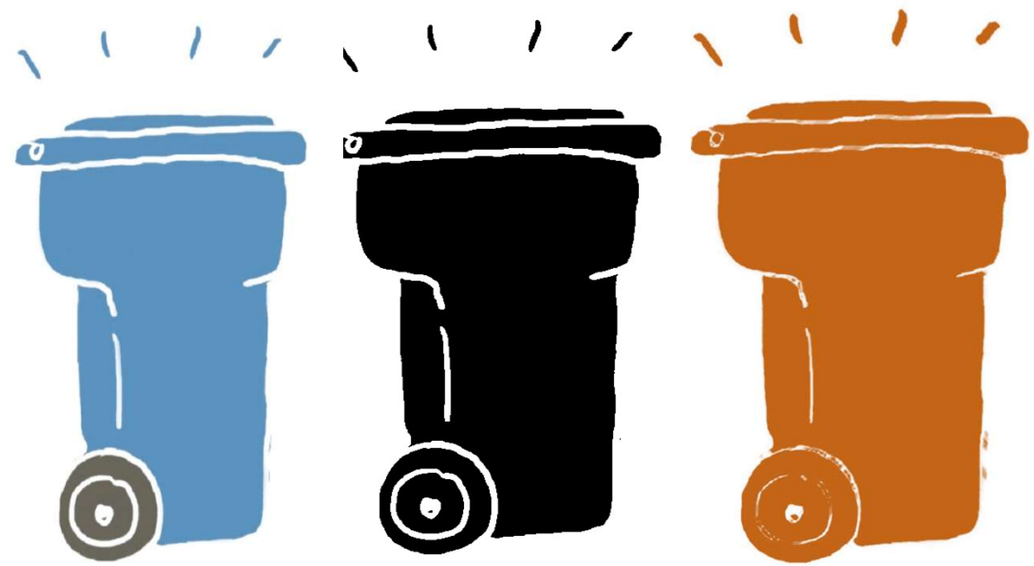

Rapport 2024 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2024	Commentaires
SECTEUR RÉSIDENTIEL **Mesures favorisant une communication efficace et soutenue**			
Campagne hebdomadaire de diffusion des bonnes pratiques en GMR dans les médias numériques	2023	Réalisée	Plusieurs chroniques publiées sur le site web / Facebook de la MRC traitent de cet aspect. En complément à cette mesure, une enveloppe budgétaire a été réservée pour une grosse campagne publicitaire sur la GMR qui aura lieu en 2025
Faire la promotion des écocentres	2025	À venir	L'étude d'optimisation du réseau d'écocentre est toujours en cours (étape de recherche des terrians) à l'heure de remise de ce rapport de suivi. Suite à la mise en œuvre des recommandations de l'étude et de la mise à niveau du réseau, une campagne de communication visant la promotion des écocentres sera réalisée.
Communications sur les différents types de matières acceptées dans chaque collecte.	2024	Réalisée partiellement	Une mise-à-jour complète de la page web de la MRC sur la GMR a été réalisée, visant à mieux outiller les citoyens dans les bonnes pratiques de tri et les consignes en lien avec les différentes collectes. De la sensibilisation des citoyens à l'importance d'adopter de saines pratiques de GMR a également été réalisée lors des 5 journées de collectes RDD et lors de journées vertes municipales. D'autres mesures plus poussées suivront avec la campagne publicitaire en 2025 et la brigade GMR estivale.
Quiz inter-municipal annuel pour devenir un pro du tri	2025	À venir	
Diffusion sur le site web de la MRC d'un bilan annuel des résultats GMR et de l'état d'avancement de la mise en oeuvre du PGMR.	2024	À venir	Reportée en 2025, dans le cadre de la campagne publicitaire GMR
Campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de fosses septiques à travers l'élaboration et la diffusion d'un guide faisant la promotion des différentes options de recyclage de leurs boues.	2026	À venir	
Élaboration et diffusion d'un bottin des récupérateurs, recycleurs et centres de tri des résidus CRD de notre territoire	2025	À venir	

Rapport 2024 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2024	Commentaires
Encourager le recyclage des piles dans les écoles du territoire	2023	Réalisée	Les informations du concours d'ENvironnement JEUnesse et Appel à Recycler visant le recyclage des piles dans les écoles ont été transmises aux commissions scolaires du territoire pour diffusion interne à leurs écoles.
Développement et diffusion en ligne d'un document ISÉ traitant des modifications règlementaires et/ou des incitatifs au changement de comportements sur le territoire en lien avec la GMR.	2026	À venir	
Encourager et promouvoir le réemploi d'articles usagés dont les citoyens veulent se départir et qui sont toujours fonctionnels.	2025	À venir	
Campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de résidences saisonnières à travers l'élaboration et la diffusion d'un guide de bonnes pratiques.	2027	À venir	
Augmenter la promotion des pratiques d'herbicyclage et de feuillicyclage et uniformiser la promotion de ces pratiques à travers toutes les municipalités du territoire.	2025	À venir	
Compensation des émissions de GES de l'administration de la MRC à travers le financement d'activités éducatives sur la GMR en milieu scolaire	2024	À venir	Reportée en 2025
Tenue d'un événement annuel dans le cadre de la semaine québécoise de réduction des déchets afin de sensibiliser la population à la réduction.	2026	À venir	
En complément à la mesure précédente, offrir aux citoyens en partenariat avec une firme spécialisée des conférences et des ateliers pratiques conviviaux sur la notion du zéro déchet.	2026	À venir	
Programme soutenu d'ISÉ à travers une publication GMR biannuelle visant à répéter et ajuster les messages importants déjà transmis et à favoriser les changements d'habitudes et l'atteinte des objectifs du plan d'action.	2024	À venir	Mesure remplacée par une vaste campagne publicitaire sur la GMR, avec l'aide d'une agence publicitaire, qui aura lieu pendant 18 mois à partir du mois de juin 2025.

Rapport 2024 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2024	Commentaires
Réaliser un dépliant de qualité sur les mesures du plan de gestion des matières résiduelles spécifiques au secteur résidentiel auxquelles les citoyens sont invités à participer et le distribuer aux citoyens	2024	À venir	Mesure modifiée et reportée en 2025 : cette mesure sera intégrée dans le cadre de la campagne publicitaire de 18 mois. Cette campagne comportera un volet numérique (médias multiples), un volet traditionnel (affichage sur autobus et abribus + envoi d'un guide de tri papier à la maison) et une landing page où toutes les infos pertinentes sur les bonnes pratiques en GMR seront disponibles, dont une section sur les mesures résidentielles du PGMR auxquelles les citoyens sont invités à participer
Mesures réglementaires			
Règlementer les plastiques et matières à usage unique	2024	Réalisée partiellement	Les sacs en plastiques (même bio dégradables) sont désormais interdits dans le bac brun et pour la collecte des feuilles. L'adoption d'un règlement GMR par la MRC, à l'intérieur duquel d'autres interdictions pourront être évaluées par le conseil de la MRC, sera réalisée en 2025/2026
Encadrement règlementaire visant les organisateurs d'événements publics de déployer les équipements de gestion des matières résiduelles adéquats et d'en assurer le tri lors de leurs activités sur le domaine public.	2026	À venir	
Mesures visant l'acquisition de connaissances sur la GMR du territoire			
Réaliser une étude des besoins visant à déterminer le meilleur moyen de favoriser le réemploi des textiles et des encombrants sur notre territoire	2025	À venir	
Réaliser une étude afin d'évaluer le meilleur scénario à mettre en place pour permettre de valoriser un maximum de boues de fosses septiques au meilleur coût possible pour nos municipalités locales.	2025	À venir	
Analyser les résultats du projet pilote de collecte du verre dans la municipalité de Sainte-Marie-Salomé et évaluer la pertinence d'un déploiement à plus grande échelle dans la MRC	2025	À venir	
Faire l'étude des besoins quant à l'option des conteneurs semi-enfouis.	2027	À venir	

Rapport 2024 de suivi du PGMR			
Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2024	Commentaires
Réaliser une étude des besoins et de faisabilité pour la desserte municipale des multilogements non desservis par le service de collecte des matières organiques. Selon les résultats de l'étude, assurer la collecte des MO dans tous les multilogements du territoire (desserte municipale ou obligation règlementaire de desserte privée).	2025	À venir	
Implantation d'une brigade verte estivale afin de promouvoir sur le terrain de saines habitudes de GMR auprès des citoyens et des ICI.	2025	À venir	

Rapport 2024 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2024	Commentaires
Mesures favorisant une meilleure uniformisation territoriale			
Déclaration de la compétence GMR (collectes 3 voies et écocentres) par la MRC	2023	Réalisée partiellement	La déclaration de compétence pour le volet collectes a été réalisée et est en vigueur depuis le 1er janvier 2024 ; Celle pour le volet écocentre est présentement sous analyse en parallèle avec l'étude écocentre en cours
Optimisation du réseau d'écocentres de la MRC	2024	Réalisée partiellement	L'étude d'optimisation du réseau d'écocentre avec l'appui de la firme d'experts-conseil Stratzer est toujours en cours (nous sommes rendus à l'étape de la recherche des terrains pour recevoir les futurs écocentres)
S'assurer que les boues municipales soient valorisées au maximum. L'objectif est d'uniformiser les pratiques d'épandage qui sont déjà réalisées par certaines municipalités à travers toutes les municipalités.	2025	À venir	
Évaluer le potentiel d'optimisation et d'uniformisation des collectes municipales des matières résiduelles dans le prochain appel d'offres pour le service de collecte à trois voies.	2025	À venir	
Uniformiser à travers toutes les municipalités la distribution de compost aux citoyens (reçu à travers la clause de ristourne dans le contrat avec le fournisseur de services). Promouvoir son utilisation corporative pour les besoins municipaux liés à l'aménagement et à l'horticulture.	2024	Réalisée	Les municipalités distribuent le compost aux citoyens intéressés à travers leur journée verte municipale.
Subventionner l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables et de couches lavables. Comptabiliser sur la base de moyennes les quantités de MR ainsi détournées de l'enfouissement à travers la subvention et diffusion des résultats.	2024	À venir	Mesure reportée après les élections municipale de 2025, sujette à réévaluation
Poursuivre les collectes itinérantes de résidus domestiques dangereux (RDD) offertes à tous les citoyens de la MRC (tant et aussi longtemps qu'une méthode plus efficace n'a pas été déterminée).	2023	Réalisée	5 collectes itinérantes de RDD ont été réalisées en 2024, MRC, ayant permis de récupérer plus de 39 000 kg de RDD et ayant accueilli plus de 750 citoyens.
SECTEUR ICI **Mesures favorisant une communication efficace et soutenue**			
Faire la promotion de la réduction à la source auprès de nos commerçants à travers une offre plus développée de produits en vrac (par exemple, promotion du Circuit Zéro Déchet).	2027	À venir	

Rapport 2024 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2024	Commentaires
Campagne de sensibilisation dédiée à la récupération des plastiques agricoles. De l'éducation auprès des agriculteurs quant aux bonnes pratiques de gestion de ces plastiques est nécessaire pour obtenir un produit qui soit récupérable.	2025	À venir	
Réaliser un dépliant de qualité sur les mesures du plan de gestion des matières résiduelles spécifiques au secteur ICI auxquelles les ICI sont invités à participer et le distribuer aux ICI. Mettre l'emphase sur le pourquoi des mesures et les gains (environnementaux, économiques, sociaux) à obtenir à travers l'effort qui est demandé aux ICI.	2024	À venir	Mesure modifiée et reportée en 2025 : cette mesure sera intégrée dans le cadre de la campagne publicitaire de 18 mois. Cette campagne comportera un volet numérique (médias multiples), un volet traditionnel (affichage sur autobus et abribus + envoi d'un guide de tri papier à la maison) et une landing page où toutes les infos pertinentes sur les bonnes pratiques en GMR seront disponibles, dont une section sur les mesures ICI du PGMR auxquelles les ICI sont invités à participer
Mettre l'emphase avec la brigade verte sur l'augmentation de la récupération et de la valorisation des matières du secteur ICI, en ciblant en priorité les principaux générateurs.	2026	À venir	
Mesures réglementaires			
Obliger le secteur multilogement et les ICI n'étant pas desservis par le contrat de collecte municipal (non assimilables) à récupérer les matières organiques, avec reddition de comptes à chacune des municipalités.	2025	À venir	
Obliger le secteur multilogement et les ICI à récupérer les matières recyclables avec reddition de compte à chacune des municipalités. Évaluer les possibilités qu'offre la modernisation du système de collecte sélective avec ÉEQ pour ces secteurs.	2025	À venir	
Mesures visant l'acquisition de connaissances sur la GMR du territoire			
S'assurer de la récupération de tous les plastiques agricoles qui seront couverts par la REP en fonction des dates d'entrée en vigueur pour les différents types de produits.	2024	Réalisée partiellement	Des démarches on été réalisées auprès d'Agrirécup afin d'avoir des points de dépôts, sur le territoire de la MRC, pour les différents types de plastiques agricoles. Certains produits sont déjà acceptés dans un ou des points de dépôt à l'intérieur de notre territoire (ex : pellicules d'ensilage, Contenants, Sacs de vrac), mais d'autres non et les démarches auprès d'Agrirécup se poursuivront en 2025 pour élargir le réseau des points de dépôts et l'éventail des types de plastiques récupérables.

Rapport 2024 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2024	Commentaires
Réalisation d'une étude auprès du secteur ICI (en priorisant les gros générateurs) afin de mieux connaître la nature des matières résiduelles générées, leurs quantités, leurs emplacements et leurs traitements.	2024	À venir	Mesure reportée en 2026, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Élaboration par chaque administration municipale du territoire d'un plan de gestion simplifié des MR produites par leurs activités.	2025	À venir	
Évaluation de la possibilité d'intégrer certains types d'ICI ciblés non assimilables dans la collecte municipale des matières organiques. Cette mesure vise à établir l'intérêt ou non d'élargir le service de collecte municipale des MO à certains ICI ciblés et compatibles entre eux en termes de types d'équipements et de fréquence de collecte, versus une obligation règlementaire généralisée de desserte privée.	2024	À venir	Mesure reportée en 2026, faute de ressources $ et de temps RH pour pouvoir le faire avant.
Faire l'analyse de l'intérêt, de l'offre et des besoins entre certains commerces alimentaires (épiceries, dépanneurs, etc.) et les banques alimentaires du territoire afin de réduire le gaspillage alimentaire.	2026	À venir	
Mesures favorisant une meilleure uniformisation territoriale			
Augmenter le niveau de desserte en équipements de récupération (matières recyclables et organiques) dans les principales aires publiques de toutes les municipalités. Évaluer les possibilités qu'offre le système modernisé de collecte sélective avec ÉEQ à cet effet.	2026	À venir	
Établir un réseau de partage des connaissances de type Google group entre tous les employés municipaux dédiés à la GMR.	2024	Désuette	Mesure abandonnée, puisque c'est désormais la MRC qui a la compétence et qui gère les dossiers touchant à la GMR.
Doter les bâtiments administratifs de la MRC de la certification ICI on recycle + (niveau mise en oeuvre) et encourager nos municipalités locales à faire de même.	2025	À venir	
Encourager toutes les municipalités à compenser leurs émissions de GES à travers le financement d'activités éducatives sur la GMR en milieu scolaire.	2027	À venir	
SECTEUR CRD **Mesures favorisant une communication efficace et soutenue**			
Réaliser un dépliant de qualité sur les mesures du plan de gestion des matières résiduelles spécifiques au secteur CRD auxquelles les entrepreneurs du secteur sont invités à participer et le leur distribuer. Mettre l'emphase sur le pourquoi de chaque mesure et les gains (environnementaux, économiques, sociaux) à obtenir à travers l'effort qui leur est demandé.	2024	À venir	Mesure reportée après l'étude écocentre de 2024-2025, de manière à voir si ce secteur sera desservi par les écocentres ou non et si oui, à partir de quand afin d'ajuster le message en conséquence.

Rapport 2024 de suivi du PGMR

Activités	Échéancier	État du suivi	
		État 2024	Commentaires
Conscientiser les entrepreneurs lors de l'octroi des permis de construction et de rénovation quant à l'importance de récupérer les résidus de CRD. Les encourager à transmettre les documents de récupération/valorisation des résidus CRD à la municipalité émettrice du permis afin de pouvoir suivre l'évolution des volumes détournés de l'enfouissement.	2025	À venir	
Mesures visant l'acquisition de connaissances sur la GMR du territoire			
Réaliser une étude quant aux meilleures options de valorisation (écocentres, obligation règlementaire, etc.) à implanter sur le territoire pour maximiser la récupération/valorisation des résidus CRD de l'ensemble des entrepreneurs CRD du territoire, peu importe leur taille. Évaluation des volumes annuels de CRD générés, des taux, des lieux de valorisation et des coûts actuels, des enjeux à une meilleure gestion de ces résidus, des pistes de solution, etc.	2027	À venir	
Implantation d'un projet pilote de réemploi de résidus de CRD pouvant être réemployés dans un ou plusieurs écocentres du territoire (zone dédiée au réemploi des résidus CRD en bon état).	2025	À venir	
Le plan simplifié de gestion de matières résiduelles de toutes les administrations municipales (mesure No ICI-9) devra avoir un objectif commun, soit de valoriser 100 % des résidus CRD qu'elles génèrent et pour lesquels des options de valorisation viables sont établies. Compilation par nos administrations des quantités ainsi détournées de l'enfouissement.	2025	À venir	
MESURES TRANSVERSALES **Surveillance et suivi**			
Recherche en continu de programmes de subvention et d'appels de proposition visant l'amélioration des pratiques et de la performance GMR du territoire.	2024	Réalisée (en continu)	L'étude écocentre a été partiellement subventionnée par le fond municipal vert de la FCM. Le reste de l'étude, ainsi que la campagne GMR 2025-2026, sont subventionnées via le FRR. Au terme de l'étude écocentre et en fonction de ses recommandations, la recherche de subventions spécifiques à la mise en place des infrastructures sera effectuée.
Évaluation en comité de façon biannuelle du niveau d'avancement de la mise en oeuvre des mesures du PGMR selon l'échéancier prévu.	2024	Réalisée (en continu)	La planification annuelle de la mise en œuvre des mesures du PGMR et des ressources associées est évaluée à l'interne avec la direction de la MRC, puis présentée à l'élu porteur du projet PGMR. Des rétroactions avec le porteur du projet, ainsi qu'avec le conseil des maires, ont lieu en cours d'année sur certaines mesures phares (ex: campagne GMR ; brigade verte ; collectes RDD ; etc.)